



# ONEDI

Organisation Nationale d'Ethique du Diagnostic Immobilier

23/05/2026

## Communiqué de Presse Assises du Diagnostic Immobilier du 21 Mai 2026

### L'ONEDI fait bouger les lignes.

Les diagnostiqueurs certifiés ont toujours eu le sentiment que l'on parlait de leur métier sans eux et contre eux. Nous avons proposé une structuration en quasi-ordre et un projet de code de déontologie adossé à un guide bonnes pratiques ont été transmis aux parlementaires et au Ministère.

### Nos propositions ont été entendus et retenus.

Aujourd'hui, c'est l'engagement pris au Ministère de la Transition Ecologique le 21 Mai 2026 lors des Assises du Diagnostic Immobilier conduites par Mr le Ministre Vincent Jeanbrun et Mr le Député Daniel Labaronne que nous remercions pour leur engagement.

Notre profession réglementée sera représentée par ceux qui l'exercent réellement :

**Les Diagnostiqueurs Immobiliers vont voter ... ENFIN !**

**Voter pour élire une représentation digne de ce nom sous la forme d'un « Quasi Ordre »  
et produire un « Code de Déontologie » inscrit dans le marbre de la Loi Républicaine.**

Depuis ses débuts, ONEDI a réalisé un énorme travail de fond et proposé des solutions adaptées, des évolutions règlementaires et législatives indispensables, défendu les certifiés confrontés à des situations absurdes, engagé des actions judiciaires et produit beaucoup de documentation pour nos politiques.

### En un an et demi, ONEDI a secoué tout ce petit monde comme jamais depuis 20 ans !

Et ça a fini par se voir : Ce qui passait sous les radars de nos décideurs parce que bien caché par nos pseudo-représentations et leurs acolytes, était maintenant visible au grand jour !

Il aura fallu 20 ans pour que la voix des diagnostiqueurs puisse enfin s'exprimer sur leur propre profession. 20 ans d'hégémonie féodale où le diagnostiqueur initialement « sachant », est ravalé au simple rang de « main d'œuvre », de vulgaires « cocheur de cases » devant obéir à des injonctions de plus en plus délirantes. 20 ans d'environnement de travail de plus en plus toxique aboutissant à des demandes illégales de plus en plus débridées au seul profit d'intérêts strictement privés.

Depuis tout ce temps, quelques acteurs conscients des enjeux de notre profession réglementée, prônaient la création d'un Ordre élu permettant de représenter et réguler la profession de l'intérieur.

Face à l'inaction et l'entre-soi qui gangrènent la profession depuis plus de 20 ans, nous avons décidé d'agir et avons créé L'ONEDI « exclusivement » constituée de diagnostiqueurs certifiés salariés ou indépendants.

**PAR les Diagnostiqueurs  
POUR les Diagnostiqueurs.**

Oui, nous pensons que si l'image du diagnostic immobilier, et celle du diagnostiqueur en particulier, est aussi basse dans l'opinion publique, c'est la faute exclusive de ceux qui ont conduit le navire depuis tout ce temps ! La vision de la profession telle que la défend l'ONEDI les dérange ? Tant mieux ! Il était temps !

### Le pouvoir change de camp !

Aujourd'hui, l'ONEDI a trouvé des alliés pour constituer un groupe d'action : « Nous, diagnostiqueurs » dans lequel nous sommes tous certifiés et en activité.

**Chaque vote comptera.  
Faites entendre votre voix, rejoignez ONEDI**

Patrick GOMBAUD  
Diagnostiqueur Certifié  
Président élu ONEDI